ANNEXE 2

Modèle de formulaire pour la déclaration en vue d'une publication sur le site internet de chaque commune

Déclaration faite en exécution de l'article 7, § 2, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Arrêté d'exécution du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 octobre 2018 portant exécution de l'article 7 de l'ordonnance conjointe à la Région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune du 14 décembre 2017 sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois

Nom van Breugel

Prénom Raphael

Numéro national 750906 00595

Adresse Rue au Bois 482 1150 Woluwe-Saint-Pierre

1 Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération) ¹

MANDATS
Echevin
Président de l'ASBL Whalli
Président du Centre culturel et de Congrès
Président de l'ASBL Jumelages et Partenariat
Président de Wolu Europe
Administrateur de Sporcity
<u>FONCTIONS</u>
FONCTIONS DÉRIVÉES

 $^{^{1}}$ y compris pour ceux pour lesquels un conge politique a éte obtenu

2 Rémunérations et avantages de toute nature ² qui découlent des mandats visés aux tirets 1^{er} à 5 ³ et 7 de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6^{eme} tiret de l'article 3, § 1^{er}, alinéa 2 ⁴, accompagnées des fiches fiscales

<u>RÉMUNÉRATIONS</u>	MONTANTS
Echevin	58795 94
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS

- $1 \qquad \hbox{d'un mandat \'electif europeen, federal, communautaire, r\'egional et bicommunautaire ou communal} \ ,$
- 2 d'un mandat exécutif ,
- d'un mandat au sein d'une instance internationale ,
- 4 d'un mandat au sein d'un organisme public fedéral, communautaire, regional, bicommunautaire ou local,
- d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privee, soumise à la legislation sur les marchés publics,
- 6 d'un mandat dans toute structure, publique comme privee, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège reuni pour les y representer

² On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activite professionnelle

³ Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunerations, indemnites, en ce compris les indemnites pour fonctions speciales, traitements ou jetons de presence et avantages de toute nature decoulant de l'exercice

⁴ electives ou non

3 Liste des autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société (énumération)		
AUTRES ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE PRIVÉ		
AUTRES ACTIVITES EXERCEES A TIME TRIVE		

4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5^{ème} tiret de l'article 3, § 1^{er 5}, et les rémunérations ⁶ perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) ⁷ pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration ⁸

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 ^{ème} tiret	MONTANTS
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
	, r

Fait àWoluwe-Saint-Pierre	le 28 09 2021
---------------------------	---------------

Nombre d'annexes : /

Signature

⁵ Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

⁶ Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

⁷ autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

⁸ Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

⁻ pas de rémunérations ;

⁻ de 1 à 499 euros bruts par mois ;

⁻ de 500 à 1000 euros bruts par mois ;

⁻ de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;

⁻ de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;

⁻ plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.